



ZA du Moulin Cheyroux Aixe sur Vienne 87700

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

Comment nourrir les oiseaux dans les jardins cet hiver ?

C'est reconnu : l'observation des oiseaux autour d'une mangeoire est un spectacle procurant du bien être !

C'est aussi bien souvent comme cela que commence la « passion des oiseaux »

Chargé de mission au sein de la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) du Limousin**, Anthony Virondeau nous donne des conseils pour nourrir les animaux à plumes dans son jardin pendant les périodes de froid.

Que donner à manger ? Où installer les mangeoires ? Quand nourrir les bêtes ? Autant de questions sur lesquelles Anthony vous éclaire.

Pourquoi donner à manger aux oiseaux ?

L'hiver, les oiseaux sont confrontés à une raréfaction des ressources alimentaires, notamment à cause du gel. La saison correspond alors à une période de forte mortalité chez les espèces, surtout chez les jeunes moins expérimentés. Les nourrir permet donc d'améliorer la survie des espèces.

Eviter le pain

Le mieux, ce sont **les graines de tournesol biologique**, aucun pesticide ne sera contenu dans celles-ci. En période de grand froid, les boules de graisses sont recommandées. Pendant ces périodes, tout ce qui est gras est efficace. Les boules de graisse, mais aussi les graisses végétales et animales. Le beurre, collé sur un arbre ou tout autre support, est apprécié. Les pommes suspendues en entier aux arbres, et les fruits de manière générale, sont également appréciées.



Le pain, en revanche, est à éviter. Il est mal digéré, il gonfle dans l'estomac des animaux. A la limite, en petite quantité et en miettes très fines. Mais, si c'est possible, il ne faut pas en donner. L'eau, en revanche, n'est pas à oublier, de préférence dans des petits récipients.

Les bassines remplies d'eau peuvent représenter un piège pour les oiseaux, car ils peuvent s'y noyer.



S'il n'y pas de quantité particulière recommandée, il est préférable de nourrir les oiseaux de façon régulière. Lorsque vous commencez à mettre des mangeoires dans votre jardin, **il convient d'éviter d'arrêter brusquement de nourrir les oiseaux, en particulier en cas de grand froid**. Ils pourraient être perturbés par ce changement alors qu'ils se sont peu à peu habitués à un point d'alimentation

Ne pas donner à manger toute l'année

On conseille de nourrir les oiseaux uniquement entre novembre et mars, quand il fait froid. Pour la LPO Limousin, cette attitude permet d'éviter de créer une dépendance chez l'oiseau qui existerait s'il était nourri artificiellement toute l'année.

Fournir des graines toute l'année ne convient pas à toutes les espèces certaines ont un régime alimentaire insectivores à la belle saison, et nous ne devons pas altérer leur comportement naturel.

Nettoyer régulièrement les supports

Le fait de donner à manger aux oiseaux les concentre sur un même endroit. Cela favorise les transmissions de maladie entre individus. Il est conseillé de nettoyer et désinfecter, au moins une fois par mois, les mangeoires et autres endroits où sont déposées les graines, avec de l'eau et du vinaigre.

Pensez à sécuriser votre mangeoire

La mise en sécurité de vos hôtes vise surtout à les préserver de la prédation des chats, notamment dans les lotissements. La mangeoire doit être placée en hauteur, dans un endroit dégagé. En savoir plus sur le site de la LPO : <https://www.lpo.fr/les-causes-de-detresse/predation-du-chat-domestique-dp3>

De la végétation à proximité

Dans l'idéal, il faut des haies ou des arbustes à 3-4 mètres du lieu où les graines sont placées. Ceci permet aux oiseaux de se sentir en sécurité. Si un prédateur arrive, ils pourront s'y réfugier. C'est surtout déterminant pour les oiseaux qui viennent manger seuls ou en groupes peu ordonnés.

Partagez vos propres observations !

En participant à la base de données en ligne Faune Limousin, vous pourrez saisir vos observations et consulter celles des autres jardins.



<https://www.faune-limousin.eu/>

Les graines de tournesol que vous venez d'acheter sont produites à Pressignac Vicq en Dordogne sur la propriété de Madame Labasse, elles sont certifiées bio.

Nous contacter :

<https://www.limousin-lpo.fr/>

LPO Limousin
ZA du Moulin Cheyroux
87 700 Aix-sur-Vienne
Tél : 05 55 32 20 23



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Limousin

La LPO est le représentant officiel de Birdlife International